

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD**

202 Avenue Jean Jaurès  
93330 Neuilly-sur-Marne  
STANDARD : 01 43 09 30 30

**CMP/CATP ADO NEUILLY**

131-135 Avenue du Maréchal  
Leclerc  
93330 Neuilly sur Marne  
01 43 00 43 33  
Bus (113) : Arrêt  
RER A « Neuilly Plaisance »

**LES CONTACTS :**

- **Chef de Pôle**  
Dr Pascal FAVRE  
[p.favre@epsve.fr](mailto:p.favre@epsve.fr)  
01 43 09 32 76
- **Cadre Supérieure de Santé**  
Marie-Christine MARCHET  
[mc.marchet@epsve.fr](mailto:mc.marchet@epsve.fr)
- **Cadre de Santé**  
Marie Flore SAINT SURIN  
[mf.saintsurin@epsve.fr](mailto:mf.saintsurin@epsve.fr)
- **Coordonnatrice générale des soins**  
Anne PICARD
- **Directrice des soins**  
Géraldine WIDIEZ
- **Cadre supérieure de santé direction des soins**  
Véronique Moreau  
[v.moreau@epsve.fr](mailto:v.moreau@epsve.fr)
- **Cadre de santé direction des soins**  
Audrey FORMONT  
[a.formont@epsve.fr](mailto:a.formont@epsve.fr)
- **Secrétariat de la direction des soins**  
[directionsoins@epsve.fr](mailto:directionsoins@epsve.fr)  
Fabienne POULAIN  
01 43 09 32 33  
Isabelle JEANVOINE  
01 43 09 33 54
- **Direction des ressources humaines secrétariat**  
[drh@epsve.fr](mailto:drh@epsve.fr)  
01 43 09 32 61-33 53



**INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE**

# IPA en Hôpital de jour Adolescents et jeunes adultes (GAJA)

## PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'hôpital public psychiatrique dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est à dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Évrard a pris en charge 29 106 patients. Ses unités d'hospitalisation temps complet sont réparties sur cinq sites : Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Bondy, Saint Denis et Montreuil. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).

## PRÉSENTATION

Le **secteur 93G16** de psychiatrie générale propose une réponse de proximité (niveau 1) pour les habitants adultes de **Neuilly sur Marne et Gagny** et des outils thérapeutiques intersectoriels (niveau 2) destinés aux **adolescents et jeunes adultes** du **centre et du sud du département de la Seine-Saint-Denis**.

### Unités des Soins :

- **1 CMP Adulte à Neuilly sur Marne** : assure le suivi ambulatoire et propose des consultations spécialisées : psycho-trauma (E.M.D.R, ICV), TCC.
- **1 CMP Ado à Neuilly-sur-Marne** : évaluations, traitements ambulatoires, activités de groupe. Equipe en lien avec le secteur médico-social de ville.
- **Un hôpital de jour pour Adolescents et jeunes adultes en devenir**
- **1 CATTP adulte** : activités médiatisées et programme d'Éducation Thérapeutique.
- **1 CATTP Ado** : accueil en journée pour des activités de groupe.
- **1 Unité d'Hospitalisation Temps Plein (UHTP) « Provence » sur le site de Ville-Evrard**
- **1 HDJ adulte « L'Albatros » sur le site de Ville-Evrard**
- **1 unité d'Accueil Familial Thérapeutique (AFT) de 3 places** : elle représente une alternative à l'hospitalisation complète.
- **1 unité transversale d'éducation thérapeutique (UTET)** proposant des groupes comme l'atelier du médicament
- **Une équipe mobile Habitat et Santé EMHAS**

Le secteur veille à assurer une cohérence dans le parcours de soins entre le CMP, le CATTP, l'UHTP et l'HDJ en s'inscrivant dans une démarche de réhabilitation psychosociale.





# IPA en Hôpital de jour Adolescents et jeunes adultes (GAJA)

## IDENTIFICATION DU POSTE

### POSITION DANS LA STRUCTURE

- Autorité hiérarchique :
  - Coordinatrice générale des soins :  
Mme A. PICARD
  - Directrice des soins :  
Mme G. WIDIEZ
  - Cadre supérieure de santé :  
Mme M.C. MARCHET
  - Cadre de santé :  
Mme M.F. SAINT SURIN
- Autorité fonctionnelle :
  - Chef de Pôle :  
Dr P. FAVRÉ

#### Externe au pôle :

Formation Permanente, Médecine du travail, Directions support, Diététicienne, Informatique, CRISTALES, service des tutelles, pharmacie. Professionnels des autres pôles adultes et enfants.

#### Externe à l'établissement :

Médecins et infirmiers libéraux, CPTS, Pharmacies de ville, CMS, Familles et proches des malades, Réseau ProFamille, DAC 93, Associations, Commissariats, bailleurs sociaux, PMI, Institutions médico-sociales, Hôpitaux et cliniques privées, Tutelles, ASE, IPPP, psychiatres privés, institutions spécialisées, Education nationale, Mairies, etc.

### DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

#### Horaire de travail :

ETP : 100% (80% pratique clinique, 20% en missions transversales sur le pôle dont une participation active à la recherche paramédicale)

Repos hebdomadaires : samedi/dimanche  
Amplitude variable : 9h00 – 18h00

#### Rôle de l'IPA :

Être un interlocuteur-trice privilégié.e dans la trajectoire des patients pris en charge.

Coordonner ou animer les activités dans le champ de la psychoéducation.

#### Patients concernés :

- Nécessité d'une prise en charge rapprochée entre deux RDV avec le psychiatre référent ;
- Nécessité d'un suivi spécifique répondant aux besoins du patient, précisés lors de l'orientation médicale et réévalués au cours de la prise charge (entretiens motivationnels, évaluations fonctionnelles...);
- Consultations de suivi (renouvellement de prescriptions médicales) et accompagnement dans les parcours de soins complexes.



# IPA en Hôpital de jour Adolescents et jeunes adultes (GAJA)

## MISSIONS & COMPETENCES REQUISES

### Missions générales :

- Conformément à la réglementation (décrets et arrêtés de 2018 et 2019), l'infirmier en pratique avancée (IPA) participe à la prise en charge globale des patients présentant des troubles psychiatriques, dont le suivi lui est confié par un (des) médecin(s) psychiatre(s).
- Dans le respect du parcours de santé du patient, coordonné par le médecin psychiatre, l'IPA apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient et les établissements et services de santé ou médico-sociaux, à l'organisation des parcours entre les soins en intra hospitalier et les soins en extra hospitalier. Le positionnement de l'IPA au cœur des parcours patients s'inscrit dans l'offre de soins. Il répond aux besoins de santé peu ou non couverts, en proposant des champs d'interventions visant à prévenir et diminuer les ruptures de soins. L'IPA participe au développement des relations ville-hôpital.
- L'IPA favorise la valorisation des pratiques professionnelles et contribue à l'émergence de pratiques innovantes. Il assure une veille scientifique qu'il coordonne et transmet aux équipes en fonction de leur champ d'exercice. Il peut coordonner des groupes paramédicaux de lecture critique d'articles scientifiques, et peut également piloter des groupes de réflexions et d'analyses de pratiques professionnelles. Il développe la réflexion et le positionnement éthique. Il a la capacité d'assurer la gestion de projets. Il collabore en ce sens avec les cadres de santé.

### Missions principales :

- Assurer des consultations de suivi des patients confiés par les psychiatres, destinées à apporter un étayage au patient entre 2 rendez-vous médicaux. Proposer un ajustement du plan de soins et/ou un renouvellement de l'ordonnance, et programmer, si nécessaire, un rendez-vous anticipé. Elles ont pour objectif de prévenir le risque d'échappement aux soins.
- Evaluer la demande et son degré d'urgence et y apporter une réponse rapide et adaptée afin de limiter les hospitalisations.
- Proposer une évaluation clinique holistique de la personne, psychiatrique et somatique, à visée diagnostique et /ou thérapeutique et/ou d'orientation.
- Orienter vers des intervenants ou structures répondant au mieux aux besoins identifiés.
- Assurer la traçabilité et enrichir le dossier de soins d'informations complémentaires recueillies lors des entretiens et effectuer des transmissions orales, lors des staffs, des réunions...
- Dans le cadre de la collaboration avec les médecins psychiatres :
  - Établir un diagnostic de situation délimitant le périmètre du diagnostic pathologique ;
  - Évaluer la prescription en cours et l'ajuster si besoin dans l'attente d'une prescription médicale finale du traitement de fond.

### Missions spécifiques :

- Mettre en œuvre des compétences cliniques (pathologies et traitements) et des stratégies d'intervention (structuration du parcours de soins, psychoéducation...);
- Participer à la mise en œuvre et à l'animation de séances de programme d'éducation thérapeutique à destination des proches aidants de patients schizophrènes ; (BREF, I care you care...)
- Mettre en œuvre des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles ;
- S'inscrire dans une démarche d'auto évaluation et de développement professionnel continu ;
- Mener des travaux de recherche et une veille documentaire ;
- Rechercher, analyser et produire de données professionnelles et scientifiques ;
- Apporter sa contribution active à l'enseignement et à la formation d'autres professionnels.

Cf. détails ci-après.



## IPA en Hôpital de jour Adolescents et jeunes adultes (GAJA)

### Clinique :

- Conduire des entretiens thérapeutiques d'accueil ou de suivi (anamnèse et examen clinique du patient) ;
- Présenter les situations cliniques des personnes reçues en entretien d'accueil, d'orientation et de suivi aux médecins psychiatres lors des réunions et des synthèses cliniques ;
- Assurer un étayage psychique et accompagner le patient dans son autonomie propre ;
- Évaluer la situation clinique, identifier les effets liés aux pathologies, aux traitements... (évaluer l'observance, l'efficacité, et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses) ;
- Apprécier :
  - La gravité des troubles et les risques,
  - Le degré d'urgence d'intervention.
- Déterminer :
  - Les réponses les plus adaptées à la situation,
  - Les mesures préventives et correctives à mettre en œuvre en fonction des risques identifiés.
- Assurer les soins et/ou orienter la personne vers un autre professionnel ;
- Renouveler les prescriptions et/ou prescrire des examens complémentaires ;
- Interpréter des résultats d'examens (lecture et orientation vers psychiatre pour interprétation de certains examens complémentaires tels que l'ECG...).

### Conseil et consultation :

- Analyser une situation en prenant en considération :
  - Les aspects cliniques,
  - Les conséquences et les effets des pathologies,
  - Les traitements...
- Identifier les possibilités d'intervention en fonction du contexte (hospitalisation, consultation...),
- Proposer une stratégie d'intervention,
- Elaborer de manière collaborative le projet de soins individualisé en tenant compte des besoins d'aide et des ressources mobilisables (patient, famille, équipe...).

### Actions de prévention et Education Thérapeutique :

- Elaborer un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre ;
- Concevoir et réaliser les actions de prévention primaire et d'éducation thérapeutique adaptées à la situation du patient visant le développement et le maintien de son autonomie, la mise en valeur de ses capacités et la prise en compte de ses limites dans une perspective inclusive. ;
- Organiser et planifier des actions adaptées visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes ;
- S'assurer du suivi de la mise en œuvre des actions dans le parcours de soins ;
- Participer à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient ;
- Participer à la coordination des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé ;
- Elaborer, suivre et évaluer les outils de prévention et de gestion des crises, la mise en œuvre des Directives Anticipées en Psychiatrie et promouvoir leur utilisation au sein des équipes ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale ;
- Identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ;
- Rendre compte des actions menées et des propositions visant à l'amélioration de la prise en charge dans le dossier du patient.



## IPA en Hôpital de jour Adolescents et jeunes adultes (GAJA)

### Leadership :

- Identifier les enjeux éthiques, sociétaux, économiques des actions engagées ;
- Maîtriser l'animation et la gestion des dynamiques de groupes ;
- Être force de proposition pour optimiser les parcours de soin en tenant compte, et dans le respect, de la diversité des cultures professionnelles présentes dans les équipes ;
- Collaborer avec les différents professionnels.

### Formation et enseignement :

- Maîtriser les approches et techniques pédagogiques ;
- Transmettre les savoirs et les méthodes d'apprentissage aux collègues et étudiants par le biais de recherche, d'analyse et de production de données professionnelles et scientifiques ;
- Encadrer des étudiants (IDE, DU, Master) ;
- Superviser les travaux de fin d'études.

### Recherche :

- Maîtriser le processus de recherche et savoir se situer dans ce processus ;
- Réaliser une veille documentaire ;
- Analyser les données scientifiques ;
- Transposer des résultats de recherche dans la pratique ;
- Transformer des observations cliniques en questions de recherche ;
- Promouvoir l'innovation ;
- Analyser les pratiques ;
- Concevoir des projets de recherche et les mettre en œuvre ;
- Communiquer sur les pratiques et les résultats des travaux ;
- Collaborer avec des chercheurs et/ou organisme...

### Qualifications :

Poste en CDI ou titulaire de la Fonction Publique Hospitalière.

**Diplôme** : Diplôme d'infirmier en pratique avancée mention « psychiatrie et santé mentale »

### Compétences et connaissances requises :

Connaissances approfondies : soins psychiatriques, expertise en soins relationnels et entretien thérapeutique, travail de secteur

Connaissances détaillées : communication, relations interpersonnelles, organisation des soins et du travail, conduite du changement, conduite de projet, méthodologie d'analyse de situation

Connaissances générales : législation de la profession « infirmière », législation liée à l'hospitalisation en psychiatrie et aux droits du patient, outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, règlements et protocoles en vigueur dans le service, psychopathologie psychiatrique, différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, molécules pharmacologiques utilisées en psychiatrie (indications, posologie et mode d'administration, interactions médicamenteuses, surveillance observance, effets secondaires et résultats attendus)